



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 27 avril 2018

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 2 et 27 février 2018 et du 9 mars 2018
2. 7263 Projet de loi approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 18e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement
 - Désignation d'un rapporteur
 - Présentation du projet de loi
 - Examen de l'avis du Conseil d'Etat
3. Divers

*

Présents : M. André Bauler, M. Gilles Baum remplaçant Mme Joëlle Elvinger, M. Eugène Berger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, Mme Sam Tanson remplaçant Mme Viviane Loschetter

M. Arsène Jacoby, M. Miguel Marques, du ministère des Finances
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Joëlle Elvinger, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Roy Reding

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 2 et 27 février 2018 et du 9 mars 2018**

Les projets de procès-verbal sont approuvés.

2. **7263 Projet de loi approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 18e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement**

M. André Bauler est nommé rapporteur du projet de loi sous rubrique.

Le représentant du ministère des Finances présente l'objet du projet de loi tel qu'il est détaillé dans le commentaire de l'article unique du document parlementaire n°7263. Il apporte les informations supplémentaires suivantes :

- Le 17 avril 2018, l'AID a lancé sa première émission obligataire. Les obligations de l'IDA ont été placées en quelques heures auprès des investisseurs institutionnels internationaux pour lever 1,5 milliard de dollars (les investisseurs étaient prêts à investir 4,6 milliards de dollars). Les titres émis offrent un rendement de 2,89 %, soit près de 20 points de base au-dessus du rendement des emprunts du Trésor américain de même maturité.

L'obligation est également répertoriée au Luxembourg et fait ainsi partie de cette nouvelle classe d'actifs dont l'objectif est le développement durable et qui prend de l'importance au fil des années.

- La 18^e reconstitution des ressources s'accompagne par ailleurs de mesures novatrices. Il a ainsi été établi un guichet de promotion du secteur privé (« Private Sector Window », PSW) doté d'un capital de 2,5 milliards de dollars pour stimuler l'investissement privé dans les pays AID. L'AID agira en coopération avec la Société financière internationale (SFI) (IFC en anglais) qui est une organisation du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé.
- Au cours des Réunions de printemps 2018, qui se sont tenues la semaine dernière, les actionnaires du Groupe de la Banque mondiale ont approuvé une augmentation de capital versé d'un montant de 13 milliards de dollars consistant en l'apport de 7,5 milliards de dollars de capital versé au profit de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de 5,5 milliards de dollars de capital versé en faveur de la Société financière internationale (IFI). Le train de mesures comprend aussi une augmentation de capital exigible d'un montant de 52,6 milliards de dollars à l'appui de la BIRD. Ces actions permettront à l'AID de se consacrer davantage aux pays les plus pauvres, alors que les pays en transition pourront être soutenus par la BIRD.
- En réponse à une question, il est précisé que les tranches payées selon l'échéancier indiqué dans le document parlementaire n°7263 le sont à partir de la Trésorerie de l'Etat. D'un point de vue comptable, ces paiements sont refinancés par le fonds de la dette, lui-même approvisionné par le biais de l'appropriation budgétaire. Les dépenses sont comptabilisées au niveau de l'exercice au cours duquel elles ont lieu.

La Commission des Finances et du Budget décide de suivre les recommandations l'ordre légistique du Conseil d'Etat.

Le projet de rapport relatif au présent projet de loi sera soumis au vote de la Commission au cours de la réunion du 4 mai 2018.

3. Divers

La prochaine réunion de la Commission aura lieu vendredi le 4 mai 2018 à 11:00 heures.

Luxembourg, le 27 avril 2018

Le Secrétaire-Administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du
Budget,
Eugène Berger